



UNIVERSITA' DEGLI STUDI DI PADOVA

Dipartimento di Studi Linguistici e Letterari

Corso di laurea triennale in

Lingue, Letterature e Mediazione culturale (LTLLM)

Classe LT-11

Tesi di Laurea

LETTRES ET DISSIDENCE À L'ÉPOQUE DES GUERRES CIVILES:
L'EXEMPLE DE LA *NÉCROMANCE* DE PIERRE VIRET

Relatore

Prof. Bettoni Anna

Laureanda

Pastore Eugenia Alberta

Matricola n. 1164133

Anno Accademico 2021/2022

A
mamma e papà

TABLE DES MATIÈRES

<u>INTRODUCTION</u>	3
<u>PREMIER CHAPITRE</u>	
1. La question des trépassés	6
1.1 Retour et apparition des trépassés	6
1.2 Différence entre les âmes des bons et les âmes des damnés	11
<u>DEUXIÈME CHAPITRE</u>	
2. La question de l'âme séparée du corps	13
2.1 La division de l'âme et du corps après la mort	13
2.2 La théorie païenne	14
2.3 La signification du mot Enfer et le sépulcre	15
<u>TROISIÈME CHAPITRE</u>	
3. Autorité des Saintes Écritures et prière des saints	18
3.1 Autorité des Saintes Écritures	18
3.2 Parabole du riche et Lazare: vraie histoire ou parabole ?	20
3.3 Prière des Saints	21
<u>CONCLUSION</u>	24
<u>ICONOGRAPHIE</u>	26
<u>BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAFIE</u>	28
<u>RÉSUMÉ EN ITALIEN - RIASSUNTO IN ITALIANO</u>	29

INTRODUCTION

Cette étude traite de l'analyse d'un texte de Pierre Viret, paru à Genève chez Jean Girard en 1553, *La Nécromance papale faite par dialogues en manière de devis*.

La *Nécromance* est une œuvre qui se propose comme but de démasquer la fausse doctrine de ceux qui sont appelés les "faux prophètes".

Cette œuvre traite différents sujets, comme par exemple l'apparition des âmes et met en opposition principalement quatre personnages: d'un côté on trouve Theodore et Gelafe et de l'autre on a Bonaventure et André.

Les deux premiers sont des docteurs et ministres de l'Évangile. Theodore est chargé de traiter les arguments les plus graves, alors que Gelafe traite des sujets plus légers parce que son nom signifie qu'il est une personne joyeuse et légère.

Au contraire, Bonaventure soutient la doctrine papale. Au cours des trois dialogues, Bonaventure intervient peu dans les discussions parce qu'il ne veut pas parler à des gens qu'il considère comme des hérétiques. C'est André, avec Theodore, le véritable interlocuteur de la *Nécromance*. André est un curé qui a des idées similaires à celles de Bonaventure.

Il y a deux autres personnages qui interviennent dans la conversation : Nicolas et Siméon. Ils représentent des douteurs qui posent des questions pour comprendre la religion chrétienne et ses dogmes. Nicolas parle beaucoup dans les conversations et pose beaucoup de questions, cependant Siméon a crainte de Dieu et il est un peu plus silencieux.

Cette étude se développe en trois chapitres : le premier chapitre parle du retour et de l'apparition des âmes, un des thèmes les plus importants et récurrents dans les trois dialogues. On parle aussi de la distinction entre les âmes des bons et des damnés.

Le deuxième chapitre traite de la question de l'âme séparée du corps, sujet qui se rattache aux thèmes traités dans le premier chapitre, et de la théorie païenne.

Enfin, le dernier chapitre parle de l'autorité des Saintes Écritures et de la prière des saints.

Dans les trois dialogues, on se base beaucoup sur des passages des Écritures. Elles sont citées surtout par Théodore qui les utilise pour confirmer et donner une base solide à ses thèses.

La *Nécromance* est une œuvre centrée sur le thème de la dissidence religieuse, thème qui se retrouve principalement dans les discussions entre Theodore et André.

La dissidence religieuse en France commence dans les années 1520, à l'époque où François Ier accède au trône. C'est une période d'angoisse du châtime divin où se forment les "guerriers de Dieu". D'une partie, il y a les huguenots qui s'opposent à l'Église romaine parce qu'elle est considérée comme l'ennemie du Christ et, de l'autre, les violences des papistes. Ces affrontements trouvent leur apogée en 1572 dans la nuit de la Saint-Barthélemy. Dans la nuit du 23 au 24 août, à l'occasion du mariage entre la fille de Catherine de Médicis, Marguerite, et le roi de Navarre Henri de Bourbon (de foi calviniste), beaucoup de catholiques firent un massacre, maison par maison, de milliers de huguenots. Après cette tragédie, le désir de violence diminue jusqu'au moment où Henri IV accède au trône et il se propose comme pacificateur du royaume.

Le travail que je vais accomplir me permettra d'analyser deux points de vue différents : celui de Théodore et Gelafe et donc l'étude à la lettre de l'Évangile, en opposition de celui de Bonaventure et André, représentation de l'Église de l'époque et de la doctrine papale.

CHAPITRE 1

LA QUESTION DES TRÉPASSÉS

1.1 Retour et apparition des trépassés

Le retour et l'apparition de trépassés est l'un des sujets les plus discutés dans la *Nécromance*. Il y a deux opinions différentes quant à l'apparition des âmes: Bonaventure¹ et André² croient que les morts peuvent retourner parmi les vivants, mais Theodore³ veut démontrer le contraire. Pour le faire, il s'appuie sur les Saintes Écritures parce que, selon lui, personne ne peut connaître Dieu mieux que Dieu lui-même.

Dans le premier dialogue, c'est Nicolas⁴ qui commence à parler et il s'interroge sur l'apparition des âmes.

En réalité, au début, il dit qu'il préfère aider les vivants qui frappent à sa porte et ils lui demandent quelque chose à manger ou de l'argent plutôt que faire des offrandes aux morts comme André lui avait suggéré. En effet, Nicolas pense que faire des offrandes aux morts n'est qu'un gaspillage d'argent.

De leur côté, André et Bonaventure croient qu'un bon chrétien doit se confesser, aller à la messe et faire des offrandes.

Nicolas, qui suit les enseignements d'André, continue à faire des offrandes aux morts, même s'il n'est pas d'accord. Et il ajoute:

«j'ai fait tout cela, et par plusieurs fois, comme vous m'en pouvez rendre témoignage, tellement que si vous aviez aussi bien purgé ma conscience de péché, comme vous avez purgé ma bourse

¹ Dans l'Introduction de la *Nécromance*, Bonaventure est apostrophé comme un «cafard sophiste et grand rêveur». Bonaventure est un personnage qui est en contradiction avec Theodore et il soutient la doctrine papale. Au cours des trois dialogues, il écoute et supervise ce qu'André dit en réponse à Theodore. Il ne veut pas rester là à résoudre les doutes de Nicolas et Siméon parce qu'il pense qu'ils sont seulement des hérétiques.

² André est un curé qui a des idées similaires à celles de Bonaventure. Dans les trois dialogues, c'est surtout André qui réfute les idées et les affirmations de Theodore. Il parle même des arguments les plus élevés parce qu'il sait qu'il est supervisé par Bonaventure.

³ Theodore est le plus grand interlocuteur de la *Nécromance*. Dans l'Introduction, il est présenté comme un docteur et un ministre de l'Évangile. Il doit traiter les arguments les plus élevés et il doit réfuter la "fausse" doctrine de Bonaventure et André en suivant l'Évangile.

⁴ Nicolas est un chrétien qui a beaucoup de doutes et il pose des questions sur la religion chrétienne. Il est moins religieux que Siméon et il est aussi le moins croyant. C'est surtout lui qui pose des questions.

d'argent, je devrais être plus net que les anges. Je ne devrais plus avoir peur, du feu du purgatoire»⁵.

Il dit qu'il n'a jamais vu d'âmes malgré ses offrandes mais ses serviteurs (et en particulier les femmes, peut-être parce qu'elles sont en contact avec les prêtres, pense-t-il) les ont vues. Et il se demande alors pourquoi il devrait continuer à payer si ses serveurs ne font pas d'offrandes et qu'ils les voient quand même.

Pour toutes ces raisons, Nicolas compare André et Bonaventure aux Pharisiens⁶.

André, qui doit enseigner à Nicolas à être un bon chrétien, lui explique la motivation pour laquelle il ne voit pas les âmes: c'est parce qu'il ne croit pas vraiment à la Sainte Église et, pour cela, toutes ses offrandes n'ont aucune utilité.

Donc, il ne doit pas espérer voir des âmes sans croire.

De son côté, la seule chose que Bonaventure dit à André est que Nicolas est un hérétique et il demande au curé pourquoi il ne l'a déjà excommunié ou brûlé. Bonaventure veut s'en aller parce qu'il ne veut pas perdre d'autre temps mais Siméon⁷ lui dit qu'il doit rester et expliquer où il se trompe pour lui apprendre à être un bon chrétien. Selon lui, il doit avoir plus de patience avec eux parce qu'ils ne connaissent pas les enseignements et les textes sacrés.

Nicolas dit à nouveau que même si André lui a dit que les âmes des morts retournent, il ne les a jamais vues. Et en réalité, il sait que Dieu aime s'il aide les vivants, mais il ne sait pas s'il lui fait plaisir qu'il paie pour les morts.

On passe maintenant au deuxième dialogue qui s'ouvre avec ce même thème.

C'est Theodore qui prend la parole parce qu'il veut démontrer que les âmes des trépassés ne retournent pas parmi les vivants, mais il veut le faire en suivant seulement ce que les textes sacrés disent.

En effet, il conseille de suivre exclusivement la parole de Dieu parce que

⁵ Pierre Viret, *La Nécromance papale faite par dialogues en manière de devis*, Genève, Jean Girard, 1553, Premier dialogue, p. 31.

⁶ Les Pharisiens étaient une secte religieuse et politique juive du 2^{ème} siècle. Jésus Christ avait condamné cette secte pour son formalisme excessif. Cependant, ils ont le mérite d'avoir porté un grand patrimoine culturel à l'humanité qui a comme fondement la Bible.

⁷ Siméon est l'autre personnage à écouter. Avec Nicolas, il représente un chrétien qui a des questions à poser. Mais, à différence de Nicolas, Siméon est pourvu de la crainte de Dieu et il est un peu plus silencieux.

«[...] il n’y a nul, qui puisse avoir connaissance de Dieu, et de ses secrets, et de ses œuvres surnaturelles, que lui même. [...] Nous ne pouvons pas donc avoir plus certaine témoignage, que le leur, lequel ils nous ont laissé, aux Saintes Écritures, et ne devons nullement douter d’icelui»⁸.

Pour être sûr de traiter tous les points et ne laisser pas des doutes, il propose quatre argumentations qui constituent la prémisse du thème des âmes des trépassés:

- ✓ Premièrement, Dieu, qui contrôle toutes les âmes des justes, les a positionnés en un certain lieu.
- ✓ Pour cette raison, personne sauf Dieu ne peut les faire retourner parmi les vivants: ni par sorcellerie et ni par enchantements.
- ✓ Même si les âmes des morts pouvaient retourner, ce serait un blasphème de les interroger pour les affaires des vivants.
- ✓ Et en conclusion, toute la vérité est cachée en la parole de Dieu et, donc, en les Saintes Écritures.

Mais Bonaventure n’est pas d’accord sur ce que Theodore dit et en particulier sur le quatrième point. En effet, il affirme que seulement les hérétiques suivent exclusivement les textes et l’autorité des Saintes Écritures parce qu’ils sont capables de tourner le sens en leur faveur.

Cependant, Theodore ne se considère pas un hérétique et il donne des preuves qu’on trouve écrites dans les Écritures pour confirmer sa première proposition.

Entre les preuves, il cite des passages de la Sapience et de l’Ecclésiastique qui nient le retour des trépassés, parce que notre fin

«est confinée, et nul n’en retourne»⁹.

Ensuite, il décide de porter comme exemple un passage qui est reconnu par l’autorité de l’Église et se trouve dans l’Ancien Testament, celui de Job¹⁰ 7:

«Comme la nuée se consume et passe, ainsi fait celui qui descend aux enfers. Il ne montera point, et ne retournera plus en sa maison, ne son lieu ne le connaîtra plus»¹¹.

⁸Pierre Viret, *La Nécromance*, cit., Deuxième dialogue, pp. 62-63.

⁹*Ivi*, p. 65.

¹⁰ Job était un homme du pays d’Uz et il adorait Jéhovah. Il était un homme très riche et il avait une grande famille. Jéhovah décide de le mettre à l’épreuve et le fait approcher à Satan parce qu’il pense de mettre à l’épreuve sa foi. Mais il n’y arrive pas, parce qu’il a beaucoup de foi en Jéhovah.

¹¹*Ivi*, p. 65.

Cependant, André réfute ce passage parce qu'il dit qu'ici Job ne parle pas du retour et de l'apparition des trépassés, mais de l'âme qui, après la mort, ne retournera plus dans son corps parce que sa place n'est plus sur terre.

Et Theodore dit qu'André a raison, mais qu'il a cité ce passage pour démontrer que, si les âmes peuvent retourner parmi les vivants pour quelque raison que ce soit, alors ce que Job dit ne serait plus vrai.

Mais pour ajouter plus des preuves, Theodore cite un autre passage qui fait partie de la parole de Dieu, les Psaumes de David où il est écrit:

«L'esprit de l'homme s'en va et s'en retourne en sa terre, et en ces jours là, toutes leurs pensées périssent». ¹²

Theodore porte cette citation comme un clair exemple, qui appartient à la parole de Dieu, selon lequel les âmes des morts ne peuvent pas revenir.

L'esprit s'en va de la terre, il ne reste pas dans le sépulcre avec le corps. Et cela est certain parce qu'il écrit que l'esprit va dans "sa" propre terre et pas dans celle du corps.

Une autre preuve que Theodore sait apporter vient de l'Écriture: en effet, dans un passage, il est dit que les morts dorment.

Ils ne peuvent pas reposer en paix s'ils peuvent retourner parmi les vivants et être interrogés par eux. La seule chose que les morts font est rester au repos et attendre le jour de la résurrection,

«[soit le bons] en salut et en vie, [que] les autres en mort et en condamnation éternelle, selon la témoignage de Jésus Christ» ¹³.

Pour cette raison, les morts qui sont en repos, ne s'intéressent pas à ce que les vivants font et donc ils n'ont pas une motivation pour retourner sur terre.

Mais André n'est pas d'accord et il lui dit que le dormir de l'Écriture se réfère au corps et non pas à l'âme.

Cependant, Theodore lui répond que c'est l'âme la première qui prend son départ de la terre après la mort pour retourner à sa propre terre, c'est-à-dire celle divine. Il dit qu'André doit penser au dormir de tout le corps, comme s'il s'agissait d'une seule unité et non seulement au repos d'une partie de celui.

¹²*Ivi*, p. 79.

¹³*Ivi*, p. 112.

Et Theodore dit qu'il doit aussi se rappeler que le corps dort de manière différente que l'âme. Le corps, quand il est endormi, semble un corps mort; au contraire, l'âme elle-même dort mais elle ne se prive pas de sa nature.

Pour expliquer mieux ce qu'il dit, Theodore fait l'exemple des songes qui sont possibles seulement grâce à la nature de l'âme et non pas grâce à une activité corporelle, parce que justement le corps dort.

Alors André lui répond qu'ils sont hors du sujet, parce qu'il est en train de parler des vivants et pas des morts.

Même le troisième dialogue s'ouvre avec cette question: c'est Nicolas qui demande de parler du repos des âmes des bons et des damnés.

Et c'est toujours Theodore qui prend la parole et commence à répondre. Il décide de citer l'exemple du riche et de Lazare¹⁴.

Grâce à cet exemple, André développe sa thèse et veut démontrer

«premièrement que les morts savent ce que nous faisons. Secondement, qu'ils ont le soin de nous. Tiercement, qu'il faut invoquer les saints»¹⁵.

Donc André explique sa thèse et développe les trois points:

- ✓ Si les morts ne se mêlent pas avec les affaires des vivants, pourquoi Abraham¹⁶ envoie Lazare aux cinq frères du riche pour qu'ils ne deviennent pas damnés comme lui ?
- ✓ Et si le riche demande à Abraham d'envoyer Lazare chez son père, cela veut dire qu'il s'inquiète pour le destin de ses frères. Donc, c'est un parfait exemple qui explique que même les damnés possèdent une sorte de charité, qui peut ne paraître qu'un faible sentiment de bienveillance provisoire, mais qui existe quand même.
- ✓ Ensuite, à la fin de la parabole, Abraham parle de Moïse et les Prophètes et de leurs livres et écrits. Mais il est mort avant eux, donc il ne peut pas les connaître.

¹⁴ *Le riche et Lazare* est une parabole qui se trouve dans l'évangile de Luc 16, 19-31. La parabole commence en avec un riche qui mange à sa table et de Lazare qui est devant sa porte pleine de plaies. Tous les deux meurent, mais Lazare est amené par les anges à côté d'Abraham et le riche va en enfer où ses tourments commencent. Le riche voit Abraham et Lazare et demande à Abraham d'envoyer Lazare à ses cinq frères pour les avertir des tourments qui les attendent après la mort. Abraham lui dit qu'ils n'ont qu'à suivre Moïse et les prophètes.

¹⁵ Pierre Viret, *La Nécromance*, cit., Troisième dialogue, Page 125.

¹⁶ Abraham est un patriarche de la religion juive, chrétienne et musulmane. Il est le protagoniste de la Genèse et son nom veut dire "père d'une multitude des nations".

Comment peut-il citer des gens qu'il ne connaît pas ? Il doit forcément savoir ce qui se passe dans le monde des vivants.

À ce point, c'est Theodore qui se prépare à réfuter ce qu'André propose. En réalité, il décide de s'appuyer sur les paroles de Saint Augustin parce que, avec ses citations, il peut résoudre aussi cette question.

Le Saint donne une solution simple à cette question: même si on a mémoire des morts, on ne sait pas ce qu'ils font une fois qu'ils laissent le monde des vivants. Et cela c'est le même pour eux, ils ne savent pas ce que les vivants font pendant leur vie.

Donc, selon l'exemple du riche et Lazare, les saints prient pour ceux qu'ils ont connus en vie. Et si on pense que les personnes qu'ils ont connues sont toutes mortes, ils ne doivent pas prier pour les autres personnes qui sont nées après eux parce qu'ils ne les connaissaient pas.

Theodore ajoute que cela n'est pas écrit en les Saintes Écritures.

André alors demande à Theodore s'il considère cet exemple du riche et Lazare comme une simple parabole ou s'il croit que c'est une vraie histoire.

Theodore lui répond que c'est André qui la considère comme une parabole mais que même Theophilacte et Cyrille, et ce dernier appartient aux anciens, ne la considèrent pas comme une histoire authentique. Il ajoute qu'elle ne semble pas même une parabole. En effet, dit-il, elle ressemble à une narration.

1.2 Différence entre les âmes des bons et les âmes des damnés

Un des thèmes liés au retour et à l'apparition des trépassés est la distinction entre les âmes des bons et celles des damnés. André et Bonaventure croient que les âmes des damnés ne retournent pas parmi les vivants mais, au contraire, que les âmes des bons peuvent y retourner. Cependant, Theodore et Gelafe¹⁷ sont contraires.

Selon Bonaventure et André, les âmes des méchants sont aux enfers et là elles y restent, dans leur désespoir et leur damnation. Mais c'est une question différente pour ce qui concerne les âmes des bons qui sont détenues en purgatoire et qui, sous le vouloir de Dieu, peuvent revenir parmi les vivants.

¹⁷ Gelafe est un maître d'école. Son nom signifie qu'il est une personne joyeuse et légère. Pour cette raison, il traite des sujets plus légers que Theodore.

Theodore prend la parole et cite Jean Gritsch, un théologien de l'ordre des frères mineurs.

Selon Gritsch, les âmes peuvent sortir sous le vouloir de Dieu, pour instruire les hommes ou pour leur faire crainte. Mais ils ne peuvent pas retourner parmi les vivants quand ils veulent, il faut avoir une motivation valable et cette raison doit être approuvée par Dieu.

En réalité, même les âmes des damnés peuvent sortir, en suivant la volonté de Dieu, mais elles ne perdent pas leur peine, elles sont toujours condamnées à l'Enfer. Et cela c'est la différence entre ces deux types d'âmes selon Gritsch.

André alors dit que Theodore est d'accord avec lui parce que c'est ce que Bonaventure et lui, ils croient. Mais Theodore lui répond qu'il n'a pas vraiment raison parce que cela n'est pas écrit en la Sainte Écriture.

En citant Job, Theodore ajoute un autre concept très important: qu'il y a deux typologies des morts,

«les uns qui sont morts à nous, tant seulement, mais pas à Dieu; et les autres, qui sont morts à Dieu et à nous»¹⁸.

Donc, les premières sont toutes les âmes des bons. Elles sont mortes pour les vivants parce qu'elles ne peuvent pas se rapporter avec eux, parce qu'ils ne les voient pas, mais elles ne sont pas mortes par Dieu parce qu'elles vivent avec lui. Cependant, les âmes des damnés sont mortes pour les vivants et pour Dieu.

¹⁸Pierre Viret, *La Nécromance*, cit., Deuxième dialogue, p. 78.

CHAPITRE 2

LA QUESTION DE L'ÂME SEPARÉE DU CORPS

2.1 La division de l'âme et du corps après la mort

Le thème de l'âme séparée du corps est strictement lié au thème du retour des trépassés. On en parle pas beaucoup dans la *Nécromance*.

Cependant, c'est une question très importante parce que, à travers le thème de l'âme séparée du corps, Theodore explique à André et Bonaventure pourquoi les âmes ne peuvent pas revenir parmi les vivants.

Donc, c'est principalement Theodore qui prend la parole et apporte des exemples, les autres l'écoutent.

Le premier dialogue termine avec une réflexion de Theodore.

Pour démontrer que les âmes ne vaguent pas sur terre parmi les vivants, il cite Theophilacte¹⁹. L'archevêque grec dit que, à la mort, Dieu sépare l'âme du corps parce que

«[le] corps terrestre, qui est de terre et de poudre, retournant en la terre et en la poudre, de laquelle il a été prins»²⁰.

Tout reste ainsi jusqu'au Jour du Jugement Dernier²¹ et donc le jour de la résurrection qui lui a été promis.

Au contraire, Dieu a voulu que l'âme et l'esprit, qui sont parties de la nature céleste et divine, après la mort retournent à lui et donc en haut.

L'union du corps, qui représente le bas et il est donc terrestre, avec l'âme et l'esprit qui sont parties divines, représentent l'union symbolique de la terre avec le ciel.

Et c'est avec la résurrection qu'il y aura une deuxième création.

¹⁹ Theophilacte était l'archevêque d'Achrida en Bulgarie sous le règne d'Alexis 1er Comnène.

²⁰ Pierre Viret, *La Nécromance papale faite par dialogues en manière de devis*, Genève, Jean Girard, 1553, Premier dialogue, p. 51.

²¹ Le Jour du Jugement Dernier c'est une période de mille ans où Dieu jugera les vivants pour comprendre s'ils sont prêts pour la vie nouvelle, parfaite ou pas. En effet, Adam et Ève, les deux premiers hommes créés par Dieu pour habiter la terre, se rebellèrent contre lui et condamnèrent au péché tous leurs descendants. Le juge sera Jésus Christ et jugera les vivants et les morts.

Donc le corps, qui n'a plus de vie parce qu'il est privé de l'âme, ne peut pas vivre sur terre. Au contraire, l'âme qui est immortelle, attend la résurrection de son corps mais ce n'est pas quelque chose de corporel, elle est supranaturelle. C'est quelque chose que l'homme ne peut pas expliquer et enseigner.

2.2 La théorie païenne

Le deuxième dialogue s'ouvre toujours avec un discours de Theodore.

Il veut démontrer que les âmes ne retournent pas sur terre après la mort et donc il s'interroge:

«comment peuvent elle apparaître, vue qu'elles sont invisibles, de leur nature, et qu'elle n'ont point le corps? »²².

Pour étayer sa thèse, Theodore fait mention des philosophes et des poètes païens²³ qui divisent l'homme en quatre parties.

Il décide de les citer parce qu'il dit que, leur théorie, est reconnue par Guillaume Durand²⁴ et Jean Beleth²⁵, docteurs de l'école d'André et Bonaventure.

André lui répond qu'ils n'approuvent pas les erreurs, même s'ils ont été reconnus dans le passé par des maîtres chrétiens et qu'ils ne les suivent quand-même.

Theodore décide également de citer un poète qui dit:

«Bis duo sunt homines, caro, umbra, manes, spiritus; quator ista loci bis duo suspiciunt; terra tegit carnem, tumulum circumvolat umbra, orcus habet manes, spiritus astra petit»²⁶.

Donc, selon les païens, l'homme se divise premièrement en deux: en corps (qui, après la mort, devient poudre et donc ne retourne pas au monde) et en âme.

Puis, l'âme ils la divisent en trois autres parties:

1. Manes: c'est-à-dire ce qui descend aux enfers

²² Pierre Viret, *La Nécromance*, cit., Deuxième dialogue, p. 70.

²³ Payen: comme substantif, au sens de "appartenant à la religion païenne" (du dictionnaire *Treccani*). Le paganisme est le terme utilisé pour parler des religions grecques et romaines qui sont en opposition à la religion chrétienne.

²⁴ Guillaume Durand est également connu sous le nom de Spéculateur, pour son œuvre la plus célèbre *Speculum iudiciale*. Il fut un évêque catholique français.

²⁵ Jean Beleth a été un théologien, un philosophe et un liturgiste français.

²⁶ Pierre Viret, *La Nécromance*, cit., Deuxième dialogue, p. 71.

C'est une citation de Lucrèce qui dit: Il y a deux fois deux hommes, chair, ombre, fantôme et esprit; ces quatre du lieu lèvent le regard deux fois deux; la terre couvre la chair, l'ombre vole autour de la colline, l'ogre a des fantômes, l'esprit cherche les étoiles.

2. Esprit: qui retourne au ciel, à son habitation

3. Ombre, c'est-à-dire

«un phantasme, et une image, sans vrai corps, faite toutefois, à la forme de notre corps»²⁷.

L'ombre ne peut pas être touchée parce qu'elle n'a pas une vraie consistance, elle peut sembler l'ombre de notre corps. Elle vague sur terre et elle peut apparaître aux hommes.

Theodore décide de citer cette théorie païenne parce qu'il veut démontrer que, si André et Bonaventure ne s'appuient pas sur celle-ci, c'est lui qui a raison et donc les morts ne peuvent pas revenir sur terre parce que les corps sont morts et donc, pour cela, ils ne peuvent pas revenir sur terre. Par conséquent, les âmes elles-mêmes ne peuvent revenir pas sans corps.

Il cite même Cicéron²⁸ qui affirme que, même si l'âme pouvait revenir, elle ne pourrait pas parler parce que

« [...] ne se peut [pas] faire sans langue, sans bouche, et sans gouttière, ou sans force et figure de poumon et côtes»²⁹.

2.3 La signification du mot Enfer et le sépulcre

Dans le deuxième dialogue, on parle de la signification du mot Enfer et du sépulcre.

Ce thème est pris en considération parce qu'ils s'interrogent sur ce que fait le corps après la mort.

André et Theodore se disputent encore sur l'apparition des âmes.

Les interlocuteurs sont en train de parler de la parabole de Job du riche et Lazare.

Theodore demande à André s'il croit que ce mot est utilisé dans les Écritures seulement pour parler

« [de] la géhenne du feu et [des] tourments des damnés»³⁰.

²⁷ Pierre Viret, *La Nécromance*, cit., Deuxième dialogue, p. 72.

²⁸ Cicéron était un écrivain latin.

²⁹ Pierre Viret, *La Nécromance*, cit., Deuxième dialogue, p. 73.

³⁰ Pierre Viret, *La Nécromance*, cit., Deuxième dialogue, p. 69.

André lui répond que ce mot en latin veut signifier quelque chose qui est au-dessous nous.

Il fait une distinction entre les âmes qui sont immortelles et les corps qui ne le sont pas. Une fois enterrés dans les sépulcres, les corps ne peuvent pas sortir jusqu'au jour de la résurrection.

C'est pourquoi les âmes peuvent apparaître, parce qu'elles ne sont pas confinées dans le sépulcre.

Theodore revient sur le sens du mot "Enfer". Il dit que ceux qui connaissent les Écritures et les langues, surtout celle hébraïque, savent que ce mot est traduit comme "sépulcre".

Cependant, il ne faut pas penser à ce mot seulement comme à la fosse du défunt, mais il faut le considérer comme la condition générale des trépassés.

C'est pour cette motivation que les traducteurs le traduisent par le nom "Enfer".

Pour prouver cela, il cite un passage de Jacob qui dit:

«Je descendrai, avec mon fils, Iamen, tant, aux enfers»³¹.

Ici il veut indiquer qu'il va descendre en la fosse.

Mais puis il dit aussi:

«Si la mort lui a advenait, vous feriez descendre ma vieillesse avec douleur, au sépulcre»³².

Mais même ce passage est traduit en la traduction latine avec "aux enfers".

En plus, Theodore parle d'une deuxième signification du mot Enfer:

«Enfer aussi est prins en l'Écriture, pour l'ire, la fureur et le jugement de Dieu, pour la coulpe du péché, pour la mort, et pour tout ce qui s'enfuit, e pour le fond et l'abyme de toutes choses»³³.

Par exemple, on trouve cette signification quand David dit

«que les douleurs de l'enfer l'ont environné»³⁴.

Il est évident qu'ici il est en train de parler de la douleur de la mort et de son angoisse et non pas du mot Enfer comme référence au sépulcre. Il se situe donc dans le cadre des

³¹ Pierre Viret, *La Nécromance*, cit., Deuxième dialogue, p. 74.

³² Pierre Viret, *La Nécromance*, cit., Deuxième dialogue, p. 74.

³³ Pierre Viret, *La Nécromance*, cit., Deuxième dialogue, p. 76.

³⁴ Pierre Viret, *La Nécromance*, cit., Deuxième dialogue, p. 76.

emplois lexicaux les plus justes de l'époque, qu'attestent par exemple *Les Épithètes* de Maurice de La Porte (1571), lorsqu'ils recensent pour «Enfer» la qualité d'«irrévocable» et pour «Sepulchre» les qualités d'«oublieux ou oblivieux [...], noir, profond»³⁵.

³⁵ Maurice de La Porte, *Les Épithètes*, Paris, G. Buon, 1571, ff. 88r° et 245r°.

CHAPITRE 3

AUTORITÉ DES SAINTES ÉCRITURES ET PRIÈRE DES SAINTS

3.1 Autorité des Saintes Écritures

Les Saintes Écritures sont des documents fondamentaux pour le développement de la *Nécromance*.

En particulier, elles sont essentielles surtout pour les thèses de Theodore. Il est un ministre de l'Évangile donc il les connaît très bien. Il les cite pour donner un appui certain à ses thèses.

En effet, si on croit en Dieu, dit-il, les Saintes Écritures sont les seuls documents auxquels il faut s'appuyer parce qu'elles se basent sur sa volonté et sur ses récits.

Vers la fin du premier dialogue, Nicolas pose une question très intéressante:

«À quel évangile voulez-vous que je croie? Ou au votre, ou à celui de monsieur le curé? ou à celui de monsieur le docteur, frère Bonaventure? [...] Mais vos évangiles ne ressemblent point les uns aux autres. [...] Et je sais, que celui de monsieur le curé, et celui de monsieur le docteur ressemblent mieux l'un à l'autre, si y a il toutefois encore une grosse différence bien souvent»³⁶.

En effet, Theodore, Gelafe, André et Bonaventure appartiennent tous quatre à la religion chrétienne.

Theodore et Gelafe sont des docteurs et des ministres de l'Évangile et, pour cette raison, ils le suivent à la lettre.

De leur côté, André et Bonaventure ont des idées plus proches.

Cependant, André suit les enseignements de Saint François³⁷, Bonaventure suit la parole de Saint Pierre³⁸.

³⁶ Pierre Viret, *La Nécromance papale faite par dialogues en manière de devis*, Genève, Jean Girard, 1553, Premier dialogue, pp. 41-42.

³⁷ Saint François d'Assise est né à Assise entre décembre 1181 et septembre 1182. En 1205, il commence sa conversion qui le conduit à mendier et à changer complètement son style de vie. Il est le fondateur de l'ordre franciscain.

³⁸ Son nom était Simon, c'est Jésus qui l'a appelé Pierre et il faisait le pêcheur. Saint Pierre est nommé "le premier Pape" par Jésus-Christ lui-même. En lui, se fonde donc l'Église chrétienne.

L'importance des Écritures se voit déjà dans le premier dialogue : Nicolas compare André et Bonaventure aux pharisiens parce qu'il les accuse de vouloir de l'argent en échange du purgatoire des personnes.

Bonaventure, après lui avoir dit que c'est un hérétique, demande à André de partir parce qu'il ne veut pas perdre du temps.

Siméon dit à Bonaventure que Saint Pierre lui a ordonné de guider les personnes dans la bonne voie.

«[...] combien plus devez vous être obliger, vous autres messieurs les docteurs et ministres de l'église de ce faire envers nous, qui comme pauvres brebis errantes, désirons que vous nous adressiez en la droite voie? Car vous devez être la lumière de ceux, qui cheminent en ténèbres : vous devez montrer le chemin aux errants et foruoyez»³⁹.

Le prêtre doit être un pasteur et un sage, mais il doit aussi connaître les Saintes Écritures pour porter la parole de Dieu aux hérétiques. S'il le fait, Jésus Christ tiendra avec eux la promesse faite aux Apôtres : il leur donnera la bouche et la sagesse.

Bonaventure lui dit qu'ils veulent enseigner mais tout le monde croit savoir plus que les docteurs de l'Église. Il ajoute que Siméon semble l'accuser d'hérésie quand, en réalité, c'est Nicolas qu'il doit accuser.

À ce point, Nicolas dit qu'ils ne peuvent jamais parler de la parole de Dieu, parce qu'ils sont accusés d'hérésie.

À un certain moment, dans le premier dialogue, Theodore dit à Nicolas que, s'il croit vraiment en Jésus Christ, alors il doit être sûr de ce en quoi il croit

«Car lui e tous ses Prophètes, Apôtres et disciples, en ont rendu si clair et si certain témoignage, qu'il n'y a homme de bien, auquel il ait laissé juste occasion, d'en pouvoir douter»⁴⁰.

Nicolas lui répond qu'il croit en Jésus Christ.

Cependant, il ne l'a jamais vu et il n'a même pas vu ni écouté les Apôtres ou les disciples. Donc, il dit qu'il serait beaucoup plus sûr s'il pouvait parler aux morts de l'époque des Apôtres, parce qu'ils pourraient lui confirmer ce qui est écrit dans les Saintes Écritures.

Theodore lui répond qu'il ne doit pas être blasphème.

³⁹ Pierre Viret, *La Nécromance*, cit., Premier dialogue, p. 39.

⁴⁰ Pierre Viret, *La Nécromance*, cit., Premier dialogue, p. 48.

Dans le deuxième dialogue, Theodore affirme que la théologie peut être étudiée et comprise seulement par les théologiens parce qu'elle n'est pas une science humaine mais elle est une science divine.

Il dit que personne ne peut avoir vraie connaissance de Dieu sinon lui-même. Il a révélé ses secrets aux Apôtres et aux Prophètes pour qu'ils les annoncent aux hommes. Nous avons leur témoignage et nous ne devons pas en douter.

Bonaventure lui répond que ce sont les hérétiques qui ne suivent que les textes et les autorités des Saintes Écritures. Il ajoute que ceux qui disent qu'il ne faut suivre que l'autorité des Écritures, connaissent leur "pouvoir" et souvent tournent le sens en leur faveur.

3.2 Parole du riche et Lazare: vraie histoire ou parole ?

L'autorité des Saintes Écritures n'est jamais mise en discussion.

Cependant, dans la *Nécromance* on parle de la parole du riche et Lazare.

Les paraboles sont des enseignements de Dieu. Pour définition, une parole est un fait imaginaire qui appartient à la vie réelle. Theodore et André se posent donc la question essentielle, que l'on pourrait situer à mi-chemin entre l'exégèse scripturaire et l'interprétation littéraire et diégétique, si ce qui est raconté dans la parole s'est réellement produit ou non.

C'est enfin dans le troisième dialogue que Theodore et André se mesure à la parole du riche et Lazare, dans le contexte d'une conversation entre eux et d'une interprétation qu'ils partagent.

André demande à Theodore ce que c'est qu'il pense de cet enseignement de Jésus Christ: si c'est une vraie histoire ou une parole qui ne relève que de l'imaginaire.

Theodore lui répond que, selon ce qu'André pense, c'est une parole. Et il ajoute que même Theophilacte dit que ce n'est pas une vraie histoire, ayant un rapport direct à l'expérience vécue.

Dans le texte, il reprend également ce que dit Cyrille. Ce dernier, fait partie des anciens et dit que Jésus Christ a laissé ces enseignements comme des similitudes littéraires, afin qu'ils prennent la forme d'enseignements vraisemblables pour porter sa parole à tous les hommes et pour la rendre aisément compréhensible.

De son côté, Saint Ambroise dit :

«Il semble que ce soit plutôt une narration, qu'une parabole, puis que le nom y est aussi exprimé»⁴¹.

En effet, dans cette parabole apparaît le nom de Lazare, ami de Jésus Christ.

Donc, s'il est nommé, Saint Ambroise suppose que c'est un récit réaliste plutôt qu'une parabole. Malgré cela, il n'affirme pas de façon explicite ni directe que c'est une histoire vraie.

Theodore ajoute qu'il ne serait pas grave de mélanger une parabole, formulée dans un contexte imaginaire, avec une histoire vraie.

Ce que fait Jésus Christ, c'est de prendre des noms propres relevant de la réalité humaine, pour rendre plus vraisemblables ses enseignements afin que les hommes puissent les comprendre et y croire.

3.3 Prière des Saints

On commence à parler de la question de l'invocation et de la prière des Saints déjà dans le deuxième dialogue.

C'est Theodore qui demande à André pourquoi il invoque les Saints s'il croit qu'ils ne peuvent ni l'aider ni le secourir.

Et puis, s'ils ne peuvent pas faire cela, probablement c'est parce qu'ils ne le connaissent pas et donc les Saints ne se mêlent pas avec les affaires des hommes.

De leur côté, les Saintes Écritures ne parlent pas de la vie des Saints, donc les hommes ne peuvent rien savoir sur eux. Ce qu'on nous a dit, c'est que les morts sont séparés de nous et que les bons vivent heureux tandis que les autres sont damnés. On sait aussi qu'il y a un seul Dieu qu'on doit invoquer et que peut nous aider.

Theodore cite Isaïe qui s'adresse à Dieu et lui dit qu'il est notre père.

En plus, il dit qu'Abraham et Jacob ne connaissent pas le peuple. Donc, ils ne peuvent pas donner secours aux hommes s'ils ne le connaissent pas. Pour toutes ces raisons, les hommes ne peuvent être aidés que par Dieu.

André réplique qu'Isaïe ne veut pas dire que ces Saints n'ont connaissance de nous maintenant, mais qu'ils n'avaient aucune connaissance de nous durant leur vie.

⁴¹ Pierre Viret, *La Nécromance*, cit., Premier dialogue, p. 169.

Il ajoute qu'Abraham et Jacob étaient encore dans le limbe et pas en paradis parce que

«[...] ils n'y pouvaient pas entrer, devant la mort et la passion de Jésus Christ».⁴²

Donc André fait une différence entre les Saints du vieil Testament et ceux du nouveau Testament.

Les Saints qui sont maintenant au Paradis sont avec Jésus Christ et, par conséquent, avec Dieu qui peut tout voir et qui est en tout. Pour cette raison les Saints, qui sont avec lui, peuvent tout voir et savoir sur les vivants.

Cependant, Theodore affirme que si n'ont pas aidé les hommes pendant leur vie, pourquoi aideraient-ils les hommes maintenant qu'ils sont morts ?

En ce moment-là, c'est Simeon qui prend la parole et il se demande :

«Abraham et Israël, depuis le Limbe, ne pouvaient connaître le peuple, qui était descendu de leur lignée, ne venir à lui, pour lui donner instruction ni secours : comment pourrions mieux faire cela, les âmes détenues en purgatoire?»⁴³.

Il pose cette question parce qu'il sait que le limbe et le purgatoire sont deux concepts différents et le deuxième ressemble à un enfer qui n'est pas perpétuel.

Et il ajoute que, si les saints peuvent tout voir et connaître, comme Jésus Christ et Dieu peuvent faire, alors ils ne sont pas des saints mais ils sont des dieux leurs mêmes.

Il porte aussi le témoignage de Saint Augustin qui affirme

«[...] que les âmes des morts ne se mêlent plus parmi les vivants? et qu'elles ne savent rien, de ce qu'ils font? et qu'elles ne parlent point avec eux?»⁴⁴.

André dit simplement qu'il n'y croit pas.

Cependant, Theodore lui conseille de lire le livre écrit par Saint Augustin pour y croire.

Dans le troisième dialogue, c'est Theodore qui prend la parole et s'interroge sur l'invocation des saints.

En ce moment-là, il ne parle pas de ce qui est écrit dans les Saintes Écritures, il répond seulement à André et Bonaventure. Il dit :

⁴²Pierre Viret, *La Nécromance*, cit., Premier dialogue, p.103.

⁴³Pierre Viret, *La Nécromance*, cit., Premier dialogue, p. 104.

⁴⁴Pierre Viret, *La Nécromance*, cit., Premier dialogue, p. 105.

«Comment nous devons donc connaître les saints, lesquels vous voulez que nous invoquions, vu que nous sommes tous venus au monde, depuis qu'eux en sont départis, et que tout y est changé et renversé?»⁴⁵.

Il ajoute qu'on peut dire que les Saints prient pour l'Église et pour son édification et tout ça c'est pour l'amour qu'ils prouvent pour Dieu.

Cependant, on ne peut pas prouver que les Saints prient pour les hommes et on ne peut pas même prouver qu'ils peuvent entendre les prières des hommes et leurs invocations.

Theodore reprend l'exemple de la parabole du riche et Lazare et il affirme que le riche prie pour ses frères parce qu'il a souvenance d'eux. Au contraire, les Saints ne peuvent pas avoir aucune souvenance des hommes parce qu'ils ne les connaissent pas.

Dans le deuxième dialogue de la *Nécromance*, on parle aussi de la différence entre les Saintes et les Anges.

«[...] la charge des Anges et le soin qu'ils doivent avoir des hommes, leur doit toujours durer, cependant que les hommes dureront».⁴⁶

Theodore explique que les Anges ont une vie perpétuelle et qu'ils ont aussi une mission qui leur a été donnée par Dieu et qui est perpétuelle elle-même et ils la doivent exercer quelle que soit la vie terrestre ou celle après la mort.

Cependant, pour les Saints la question est différente. Ils sont chargés d'une mission limitée et, quand ils l'ont menée à bon terme, ils sont exemptés de leur labour. Ils doivent accomplir à leur mission quand les hommes sont en vie et pour le temps que Dieu leur a donné.

⁴⁵ Pierre Viret, *La Nécromance*, cit., Premier dialogue, p. 129.

⁴⁶ Pierre Viret, *La Nécromance*, cit., Premier dialogue, pp. 123-124.

CONCLUSION

L'étude des thèmes traités dans les trois chapitres précédents a mis en lumière deux visions différentes des personnages de la *Nécromance*.

Ce travail se fonde sur l'idée que, même s'ils croient à la même religion, Theodore et Gelafe suivent à la lettre les enseignements de l'Évangile et Bonaventure et André les accusent de tourner en leur faveur ce qui est écrit dans les Écritures pour s'enrichir.

Cette opposition n'est que le résultat des différentes interprétations qui ont été faites à partir de l'étude des Saintes Écritures : d'un côté on trouve la représentation de l'église du XVIe siècle avec Bonaventure et André et, de l'autre, les calvinistes ou huguenots, et donc Theodore et Gelafe.

Donc, dans cette vision, Theodore et Gelafe deviennent la représentation de la dissidence religieuse de l'époque. Ils sont en contraste avec l'Église romaine (représentée par les idées de Bonaventure) parce qu'ils l'accusent de s'être éloignée des vrais enseignements proposés par le Christ.

Bonaventure est présenté comme un défenseur de la doctrine papale qui se fonde sur la figure centrale du Pape et qui place l'apôtre Pierre comme premier Pape et comme fondateur de l'Église chrétienne:

«je te dis que tu es Pierre; et sur ce roc je bâtirai mon assemblée».⁴⁷

Au contraire, Theodore et Gelafe sont des huguenots, c'est-à-dire les calvinistes français. Ils appartiennent à une confession du christianisme protestant né avec Jean Calvin. Ils suivent la foi chrétienne mais ils se différencient d'elle par certaines visions doctrinales différentes. Ils suivent à la lettre l'autorité de la Bible, seul vrai livre sacré parce qu'il représente la volonté et la parole de Dieu.

Au cours du XVIe siècle, ces deux visions (d'une part les catholiques appuyés par la papauté et d'autre part les huguenots) ont conduit à des guerres et des massacres.

De cette étude, on peut comprendre qu'on ne peut pas dire qu'une confession est plus juste qu'une autre.

⁴⁷ Évangile, Matthieu 16, 18.

Si c'est vrai que seule la Bible peut donner la vraie vision du christianisme parce qu'elle représente la parole du Christ, il est également vrai que très souvent les Écritures donnent lieu à de nombreuses interprétations qui conduisent donc à des opinions différentes par rapport à un même dogme.

Même aujourd'hui, ces deux professions de foi existent et coexistent.

Bien qu'elles appartiennent à la même religion et croient au même Dieu, elles ont des nuances différentes (par exemple les calvinistes ne croient pas à la présence réelle du Christ dans l'eucharistie mais seulement à une présence symbolique) et c'est pourquoi elles sont deux courants qui se diffèrent même si elles appartiennent à la religion chrétienne.

Ce travail a voulu démontrer les différences entre catholiques et calvinistes par rapport à certains thèmes fondamentaux de la religion chrétienne et veut condamner toute forme de violence et d'intolérance.

Je voudrais donc conclure cette étude avec une phrase très significative de l'écrivain anglais Evelyn Beatrice Hall :

«Je ne suis pas d'accord avec ce que tu dis, mais je donnerais ma vie pour que tu puisses le dire».



page de titre de
VIRET, P. - (1553). *La Nécromance papale faite par Dialogues, en manière de devis* Genève : Jean Girard
exemplaire de la Bibliothèque de Genève, Bc 867

LE PREMIER DIALO-
gue de la Necromance papale.

Bonaventure. *André.* *Simeon.*
Theodore. *Gelase.* *Nicolas.*
Bonaventure.



Si j'eusse pensé trouver icy telle compagnie, ie n'y eusse ia mis le pied. A N. Ne moy pareillement. B O. Il me prend quasi envie de faire comme saint Jean l'Euāgeliste feit, quand il trouua Cerinthus l'heretique aux bains. S I. Que feit-il? B O. Saint Irenée, ce bon ancien Euesque de Lyon, qui a esté prochain de l'age des Apoitres & des disciples de Iesus Christ, resmoigne, qu'il y auoit encore des Chrestiens de son temps, qui auoyent ouy dire à saint Policarpe, disciple de saint Jean l'Euangeliste, qu'une fois saint Jean estant en la cité d'Ephese, entra aux bains, pour se lauer: mais quand il y veit l'heretique Cerinthe, il s'e sortit soudainement dehors, & s'en alla sans se baigner ne lauer, disant, Fuyons d'icy, afin que

S. Jean.
Cerinthe
heretique.
Irenée.
Iren. ad-
uer. heres.
lib. 3. c. 3.
Euseb. hist.
ecclesi. lib.
4. c. 14.
Policarpe.

début de la *Necromance*, p. 13, avec l'indication des personnages

BIBLIOGRAPHIE

BOUTEILLE MEISTER, C. - (2018). «*Le théâtre d'actualité, un théâtre provincial par nature ? La lecture communautaire des événements contemporains par le théâtre d'actualité (1588-1617)*», pp. 69-82.

CROUZET, D. - (1990). «*Les Guerriers de Dieu. La Violence au temps des troubles de religion. Vers 1525-vers 1610.*», Seyssel : Champ Vallon.

VIRET, P. - (1553). «*La Nécromance papale faite par Dialogues, en manière de devis.*» Genève : Jean Girard.

SITOGRAFIE

<https://biografieonline.it/biografia-san-francesco-assisi>

<https://journals.openedition.org/dossiersgrihl/5872>

<http://www.santiebeati.it/dettaglio/20350>

<https://treccani.it/vocabolario/fariseo/>

<https://wol.jw.org/fr/wol/d/r30/lp-f/1102016026>

<https://digilander.libero.it/monast/parabole/fra/lazzaro.htm>

<https://lestempliersduvaisseau.com/qui-est-abraham/>

https://www.treccani.it/enciclopedia/pagano_%28Enciclopedia-Dantesca%29/

<https://www.treccani.it/enciclopedia/paganesimo/>

https://www.treccani.it/enciclopedia/durandguillaumedettolospeculatore_%28Dizionario-Biografico%29/

<https://www.treccani.it/enciclopedia/jean-beleth/>

<https://www.treccani.it/enciclopedia/marco-tullio-cicerone/>

https://www.treccani.it/enciclopedia/ugonotti_%28Dizionario-di-Storia%29/

RÉSUMÉ EN ITALIEN - RIASSUNTO IN ITALIANO

Questo è uno studio che si propone di analizzare un'opera di Pierre Viret apparsa a Ginevra da Jean Girard nel 1553: *La Nécromance papale faite par dialogues en manière de devis*.

L'opera tratta il tema della dissidenza religiosa iniziata in Francia nel 1520 circa. In questo periodo storico infatti si diffonde un senso di angoscia e di paura del castigo divino che porta alla formazione di quelli che vengono chiamati i "guerrieri di Dio". Si scontrano gli ugonotti che si oppongono alla Chiesa romana dei papisti. Questi scontri trovano il loro apice nella notte tra il 23 e il 24 agosto del 1572, in quella che viene chiamata la notte di San Bartolomeo: molti cattolici, passando casa per casa, compiono un massacro di ugonotti. Dopo la tragedia, le violenze diminuiscono e finiscono con la salita al trono di Enrico IV che fa da pacificatore del reame.

Il manoscritto si sviluppa sull'opposizione di quattro personaggi: Theodore e Gelafe, ministri del Vangelo, e Bonaventure e André. Il primo è un sostenitore della dottrina papale e il secondo è un curato. La *Nécromance* si propone di smascherare i "falsi profeti" e lo fa attraverso i dialoghi di Theodore e André, i veri interlocutori dell'opera, e le domande di altri due personaggi che intervengono di tanto in tanto ponendo quesiti sulla religione cristiana e i suoi dogmi: Nicolas e Simeon.

La tesi si sviluppa in tre capitoli che racchiudono gli argomenti più discussi nel corso dell'opera. Il primo capitolo parla del tema più ricorrente della *Nécromance*: il ritorno e l'apparizione delle anime e la loro distinzione in "buone" e "cattive". Theodore pensa che le anime dei morti non tornino tra i vivi e consiglia di seguire solo la parola di Dio perché, secondo lui, nessuno può avere più coscienza divina di Dio stesso. Bonaventure (e André) afferma invece che solo gli eretici seguono i Testi alla lettera perché possono girare a loro favore il senso di questi ultimi. Secondo loro, le anime dei giusti, a differenza di quelle dei dannati, possono tornare tra i vivi. Il secondo capitolo invece tratta la questione dell'anima separata dal corpo e della teoria pagana. È principalmente Theodore che parla e cita l'arcivescovo greco Teofilatto che afferma che, alla morte, Dio separa l'anima dal corpo e tutto rimane così fino al giorno del Giudizio Universale. Theodore accenna anche la teoria pagana, teoria che divide l'uomo in due: corpo e anima. A sua volta, l'anima viene divisa in tre parti tra queste anche l'ombra che vaga per la terra. Il terzo capitolo parla dell'autorità delle Sante Scritture e della preghiera dei santi. Le Scritture sono fondamentali per lo sviluppo delle varie tesi nella *Nécromance* e

i quattro personaggi, pur appartenendo alla religione cristiana, seguono testi diversi: Theodore e Gelafe il Vangelo, André gli insegnamenti di San Francesco e Bonaventure quelli di San Pietro. Si domandano infine se i Santi vedono e sanno cosa fanno i vivi, se ascoltano le loro preghiere o no.

Da tutta questa analisi, si comprende che sono proprio Theodore e Galafe i rappresentanti di questa dissidenza religiosa. Questi due personaggi si scontrano quindi con due dei rappresentanti della Chiesa romana, André e Bonaventure.